

Règlement canadien concernant la Sécurité dynamique des imprimantes HP OfficeJet

Administrateur des réclamations
Nelson C.P. 20187, 322 rue Rideau
Ottawa (ON) K1N 5Y5

www.imprimantehppoursuitemicrologicielcanada.ca

FORMULAIRE D'EXCLUSION

Si vous souhaitez vous exclure de la présente action collective, veuillez remplir le présent formulaire au complet, le signer et l'attester ci-après, et le soumettre ensuite à l'Administrateur des réclamations à l'adresse ci-dessus.

Le formulaire d'exclusion doit être soumis **au plus tard le 5 avril 2019 à 23 h 59, HE.**

Vous pouvez aussi soumettre un formulaire par courriel à info@imprimantehppoursuitemicrologicielcanada.ca ou par la poste au C.P. Nelson 20187 – 322 rue Rideau, Ottawa (ON) K1N 5Y5. Les formulaires d'exclusion envoyés par la poste doivent avoir un cachet postal **avant ou le 5 avril 2019.**

PRÉNOM

NOM DE FAMILLE

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

ADRESSE COURRIEL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

VEUILLEZ REMPLIR CETTE ATTESTATION SEULEMENT SI VOUS SOUHAITEZ VOUS EXCLURE DE LA PRÉSENTE ACTION COLLECTIVE.

En cochant cette case, je déclare que je souhaite **m'exclure** de l'action collective intentée au Canada en instance devant la Cour supérieure du Québec, appelée *RABIN C. HP CANADA CO. ET HEWLETT PACKARD (CANADA) CO.* DOSSIER DE COUR N° : 500-06-000813-168, qui allègue qu'en raison de la sécurité dynamique de HP, des imprimantes HP contenant certaines cartouches de remplacement non HP portant une puce de sécurité non HP ont cessé d'imprimer. Je comprends qu'en m'excluant je ne participerai pas à la présente action collective et je conserverai tous les droits que je pourrais avoir de poursuivre HP moi-même. Je comprends que je ne serai lié par aucune ordonnance ni aucun jugement du Tribunal dans le cadre de la présente action collective et que je n'obtiendrai aucune somme d'argent ni indemnité dans le cadre de la présente action collective ou d'un règlement.

SIGNATURE

DATE

NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

SI VOUS RÉSIDEZ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, VOUS DEVEZ ÉGALEMENT FAIRE PARVENIR UNE COPIE DU PRÉSENT FORMULAIRE D'EXCLUSION AU GREFFIER DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC À L'ADRESSE SUIVANTE :

Cour supérieure du Québec - Chambre des actions collectives
Palais de justice de Montréal,
1, rue Notre-Dame Est,
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Dossier de cour N°: 500-06-000813-168